



Solidaires Unitaires Démocratiques Intérieur
Membre de l'Union Syndicale Solidaires

80-82 rue de Montreuil
75011 Paris

www.sudinterieur.fr
sud.interieur@gmail.com

Tel : 06 48 57 04 98

TRACT NATIONAL



SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE, 144 BOULEVARD DE LA VILLETTE 75 019 PARIS
tél 01 58 39 30 20 fax 01 43 67 62 14 web www.solidaires.org mail coordfp@solidaires.org

www.solidaires.org

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2014 : POUR QUE LES CHOSES CHANGENT VRAIMENT, ENGAGEZ-VOUS SUR LES LISTES SUD INTERIEUR

Le 4 décembre 2014 est une date importante : c'est le renouvellement des représentants du personnel siégeant en commissions administratives paritaires, comités techniques locaux ou nationaux et CHSCT.

C'est l'occasion de donner un grand coup de pied « dans la fourmilière » en permettant au syndicat SUD Intérieur d'être représenté de manière conséquente dans ces différentes instances de défense des intérêts collectifs et individuels du personnel.

Lors des dernières élections de 2010, des règles totalement anti-démocratiques en matière de représentativité syndicale ont fait que SUD Intérieur n'a pas pu déposer de listes (sauf dans deux comités techniques paritaires locaux).

Pour 2014, les nouvelles règles en vigueur, même si elles continuent de favoriser les plus grosses structures déjà implantées depuis longtemps, vont permettre à SUD intérieur de se présenter plus largement.

Nous savons que le travail accompli rencontre un écho favorable grandissant parmi vous.

Vous êtes sensibles aussi bien à notre combativité qu'à la rigueur de notre analyse en passant par notre persévérance. Vous savez que SUD Intérieur ne renonce jamais, de multiples exemples le démontrent.

Pour ces raisons, vous êtes nombreux à nous annoncer que vous allez voter pour nos listes. **Mais il y a un préalable** : que nous soyons en mesure d'en présenter le maximum.

Si notre pointage nous permet d'être optimistes en la matière, il n'en demeure pas moins qu'il nous faut des certitudes.

Autrement dit, vous devez massivement nous fournir vos déclarations de candidature.

**CONTACTEZ-NOUS A NOS ADRESSE ELECTRONIQUE ET
NUMERO DE TELEPHONE FIGURANT EN HAUT DE CE TRACT**

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2014 : LE VERTIABLE CHANGEMENT, C'EST SUD INTERIEUR ENGAGEZ-VOUS

CONTRE-REFORME TERRITORIALE : ATTENTION DANGER (1)

Le gouvernement a donc engagé au « pas de charge » le détricotage de l'organisation institutionnelle du territoire. Précisons immédiatement que l'argument d'économies par « milliards » de ce projet est une mystification car plusieurs études réalisées sur le sujet par des organismes pourtant favorables à cette contre-réforme concluent qu'aucune ne sera au rendez-vous !

Cette réforme territoriale se traduirait par la fusion autoritaire et opportuniste des régions, le dépeçage des départements annonçant leur disparition, la logique de métropolisation, l'obligation de fusion des intercommunalités.

- sous prétexte de simplifier le fameux « mille feuilles », cela constitue autant de dénis de démocratie, d'éloignement des centres de décision et d'abandon par l'État et les collectivités de territoires entiers et de leurs populations. Ce sont les usagers les plus fragiles, en particulier dans les zones rurales, qui en seront les premières victimes.

- sous prétexte d'un renforcement de la décentralisation, c'est une volonté de l'État de se désengager.

- sous prétexte de faire la chasse aux gaspillages, cette nouvelle réforme de la décentralisation a pour réel objectif de faire supporter l'austérité, que le gouvernement, en bon élève de Bruxelles, impose aux collectivités territoriales comme il l'impose aux services de l'État. C'est autant de concentration et de déshumanisation. C'est autant de réduction des services publics d'État, des services publics territoriaux, des services publics hospitaliers.

Les missions de service public, leur rôle au service des populations garantissant l'égalité d'accès de toutes et tous à des services fondamentaux et essentiels à la vie quotidienne et la place des agents publics qui exercent ces missions sont délibérément ignorés par le président de la République. La raison en est simple : **cette politique va provoquer le plus grand plan d'abandon de missions publiques et de privatisation de services de l'histoire de notre pays.**

Ce sont les fonctions publiques territoriale, hospitalière, d'État qui, après déjà de nombreuses saignées, vont être confrontées au plus grand plan de suppressions d'emplois publics dont les précaires vont être les premières victimes. En particulier, ce sera le plus grand plan de licenciement chez les quelques 2 millions d'agents publics des collectivités territoriales.

Ce projet est donc particulièrement dangereux et il doit être combattu frontalement. En tout état de cause, étant donné qu'il s'agit d'un projet ayant de très grandes conséquences sur la vie quotidienne de chacun d'entre nous, nous devons imposer au gouvernement - qui s'y refuse pour le moment, ce qui constitue un déni de démocratie - l'organisation d'un référendum.

NOUVELLE DEFLAGRATION SUR LES SERVICES

Si ce projet allait à son terme, la désintégration des services de proximité serait accélérée avec là encore son cortège de nouvelles réductions d'effectifs et de mobilités forcées. Il est donc essentiel d'en avoir conscience et de se mobiliser pour l'empêcher.

Un exemple récent particulièrement éclairant : les préfets des régions Alsace et Lorraine ont annoncé le 3 juillet dernier que les départements des Bas et Haut-Rhin et de la Moselle verraient leur nombre d'arrondissements passer de 21 à 14, ce qui aura forcément un impact sur celui des sous-préfectures (2).

Ne nous y trompons pas, cette première annonce en préfigure d'autres du même « tonneau ». L'impact sur les personnels et la qualité du service rendu à la population serait donc considérable. Il faut absolument stopper cette « folie » destructrice. **C'est notre avenir qui est en jeu.** Ne laissons pas les « casseurs » nous le confisquer.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2014 : LE VERTIBLE CHANGEMENT, C'EST SUD INTERIEUR ENGAGEZ-VOUS

(1) Ce paragraphe reprend de larges extraits de la motion sur le sujet votée lors du congrès de juin 2014 de notre Union syndicale Solidaires. Lire : http://www.solidaires.org/IMG/pdf/reforme_teritoriale.pdf

(2) Lire <http://www.acteurspublics.com/2014/07/04/une-nouvelle-carte-des-arrondissements-en-region-alsace>